

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 04 octobre 2019 à 20 heures sous la présidence de Monsieur SEYTRE Yves, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 31 juillet 2019 et nomment Gilles CIBERT secrétaire de la présente séance.

REVISION TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2018-2019

Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs Eau et Assainissement 2019-2020 comme suit (+ 1 % augmentation) :

Eau (en hors taxes) :

0 à 30 m³ : 0,70 €

de 31 à 100 m³ : 0,75 €

de 101 à 800 m³ : 0,65 €

au dessus de 801 m³ : 0,48 € (pas de majoration)

abonnement annuel : 57 €

Le taux de redevance pollution domestique reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 0.230 €/m³

Assainissement (non assujetti TVA) :

0 à 130 m³ : 0,58 €

au dessus de 131 m³ : 0,23 € (pas de majoration)

abonnement annuel : 45 €

Le taux de redevance des réseaux de collecte reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne assainissement 0.150 €/m³

Monsieur CIBERT, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal différents graphiques concernant le nombre de factures, d'abonnés, de tranches, de volumes et constate que les plus gros consommateurs sont les exploitations agricoles et qu'il faudrait éviter d'alourdir leurs charges d'exploitation en créant par exemple un tarif agricole vu que chaque exploitant a un compteur individuel. Monsieur le Maire fait remarquer que la compétence eau et assainissement sera communautaire à compter de 2026 et que dans cette future situation les tarifs qui

sont pour St Julien inférieurs à ceux pratiqués dans les communes environnantes seront progressivement mis au même niveau.

ATTRIBUTION INDEMNITE 2019 AU RECEVEUR MUNICIPAL

Accord du Conseil pour le versement de l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires à Madame PONCIN Edwige, trésorière municipale à YSSINGEAUX.

DOTATION EQUIPEMENTS TERRITOIRES RURAUX avant le 1^{er} décembre 2019

Un devis demandé et non reçu auprès de l'entreprise Eiffage pour la réfection de voirie entre le croisement de la route départementale en direction du lieudit La Frache jusqu'à la maison FREYSSINET-LOMBARD, la réfection de la voie communale vers la station d'épuration, l'aménagement pour motif de sécurité de l'embranchement de la route de Marnas avec la départementale, ainsi qu'un devis demandé et non reçu pour l'achat d'une fraiseuse à neige.

La liste des opérations éligibles sera communiquée aux élus dès réception

Un seul dossier à présenter avant le 1^{er} décembre 2019, cumul possible avec fonds de concours, les élus sont invités à faire remonter rapidement leurs idées.

MAISON DU SUC

Le conseil municipal complète la délibération d'avril 2019 décidant de louer le local situé au 1^{er} étage de la Maison du Suc (ex-musée) à 150 € pour un repas (résidence principales/secondaires de St Julien Molhesabate ou extérieur) avec une caution de 500 € au lieu de 1 000 € avec un minimum de 50 € retenu si le nettoyage du local et des alentours n'est pas correct

50 € pour un apéritif ou pique-nique d'une durée d'environ 2 heures

200 personnes au maximum

Un état des lieux est à prévoir : pas de cuisine, ni d'électroménager (installation du réfrigérateur du gîte pour dépanner)

A voir : problème du bruit de la chasse d'eau du WC de l'ex-musée dont l'évacuation se fait le long de la paroi du gîte n° 2

Pas de bruit au niveau des gites lorsque la salle de l'ex-musée est occupée suite au test réalisé fenêtres et porte fermées par les élus.

ASSURANCE COMMUNE : fin du contrat groupement au 31-12-2019

Depuis 2016, les contrats d'assurance avait fait l'objet d'une mutualisation en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et les communes membres intéressées et avait permis un gain de 2 500 euros annuel environ pour notre commune. Le groupement de commandes au niveau communautaire ne sera pas reconduit et chaque commune est invitée à consulter les compagnies d'assurance individuellement. Monsieur le Maire propose de se rapprocher d'une ou deux communes pour voir si une entente est possible ou pas.

DENEIGEMENT

Renouvellement des contrats saisonniers de Frédéric CHARROIN et Jean-Paul SAGNOL pour le déneigement hiver 2019-2020.

ADRESSAGE

Le projet avance.

Appellation des voies : nous avons prévu de nommer la route qui longe la St Bonnette, route du Rallye. Mais nous nous sommes rendu compte que ce nom avait déjà été utilisé pour nommer la route allant du Bourg de St Bonnet vers St Julien (via Tredos). Du coup, il est proposé d'adopter le même principe que pour les autres voies : nom du hameau central en l'occurrence : route de la Grand Scie. Proposition acceptée.

Système de numérotation : il existe deux systèmes :

- un système numérique : avec numéros paires à droite et impairs à gauche (habituellement utilisé dans les voies ayant une assez grande densité d'habitations)
- Un système kilométrique : qui indique une distance par rapport à un point (en général pour les routes avec des habitations clairsemées).

Il est proposé de n'utiliser que le système numérique car l'expérience de certains élus montre que le système avec un numéro kilométrique ne passe pas très bien auprès des habitants. Le risque que des adresses s'intercalent entre deux

numéros est faible. La numérotation attribuera un numéro aux parcelles constructibles. Et au cas où de nouvelles habitations s'intercaleraient, il sera facile d'apposer une lettre au numéro : 12A, 12B, 12C,...

En revanche, il faut avoir conscience que si les habitations ne sont pas en nombre équivalent sur les deux côtés de la chaussée, il peut y avoir des décalages : par exemple rue du Lavoisier dans le Bourg le numéro 27 et le numéro 4 se feront face. Etant donné que c'est habituel dans toutes les voies qui utilisent ce système, il ne devrait pas y avoir de problème.

Le conseil approuve le choix du système numérique.

Choix des supports numéros, plaques de rue.

Plusieurs matériaux existent : de l'ancêtre tôle émaillée, à l'aluminium en passant par le PVC ou le plastique. Le conseil décide de retenir la tôle émaillée, plus robuste et moins chère.

Choix des couleurs : pour le fond et pour les lettres et chiffres. Parmi les cinq coloris proposés, le conseil décide de retenir le vert foncé pour le fond et le blanc ivoire pour les lettres et chiffres.

Par ailleurs il est proposé d'indiquer le nom de St Julien Molhesabate sur les plaques de rues en limite de la commune de façon à « marquer » notre territoire. Proposition retenue.

Réactualisation du devis :

Après recherche de fournisseurs, il s'avère qu'il y a un fabricant français Lacroix City basé en Loire-Atlantique qui fournit l'essentiel de ces matériels. Curieusement, le chiffrage en direct est plus élevé que si l'on passe par un de ses distributeurs agréés. Le chiffrage le plus bas est obtenu auprès d'une société basée en Haute-Loire ayant déjà fourni d'autres communes.

Par ailleurs, nous avons étoffé le devis des accessoires nécessaires à la mise en place des plaques de voies et numéros. En effet certains vont nécessiter des mats et des brides de fixation.

Une première estimation donne le chiffrage suivant (avant subvention de 50% de la communauté de communes) :

	Nb	PU HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
n° de maisons	183	7,00 €	1 281,00 €	256,20 €	1 537,20 €
Panneaux rue	40	55,00 €	2 200,00 €	440,00 €	2 640,00 €
Plaques rues	9	45,00 €	405,00 €	81,00 €	486,00 €
Mâts fixation	40	22,00 €	880,00 €	176,00 €	1 056,00 €
Brides de fixation	80	2,50 €	200,00 €	40,00 €	240,00 €
Total			4 966,00 €	993,20 €	5 959,20 €

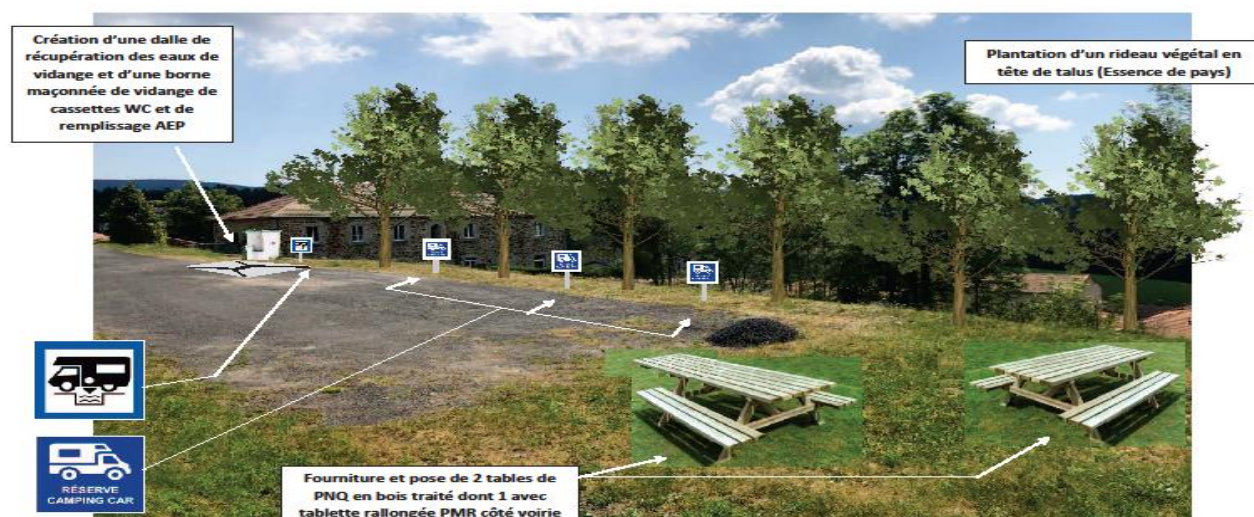
Il reste à fournir une liste précise et détaillée de toutes les plaques de voies et numéros permettant de passer commande.

AIRE DE CAMPING CAR

Présentation au conseil municipal du projet d'aire de camping-car de 3 places avec 2 tables de pique-nique, création d'une dalle de récupération des eaux de vidange et d'une borne maçonnée de vidange de cassettes WC et de remplissage d'eau potable situé sur le parking de l'ex-musée, avec une tranchée de la maison du suc jusqu'à la route départementale, par la coursive, côté jardins, abritant les réseaux eau potable et eaux usées ainsi qu'une gaine en attente pour une amenée éventuelle d'électricité. Aménagement paysager et complément d'éclairage.

Un regard pour un éventuel futur raccordement des eaux usées de la maison du suc sera installé au passage

Dossier suivi et financé par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, appel d'offres en cours



PROJET

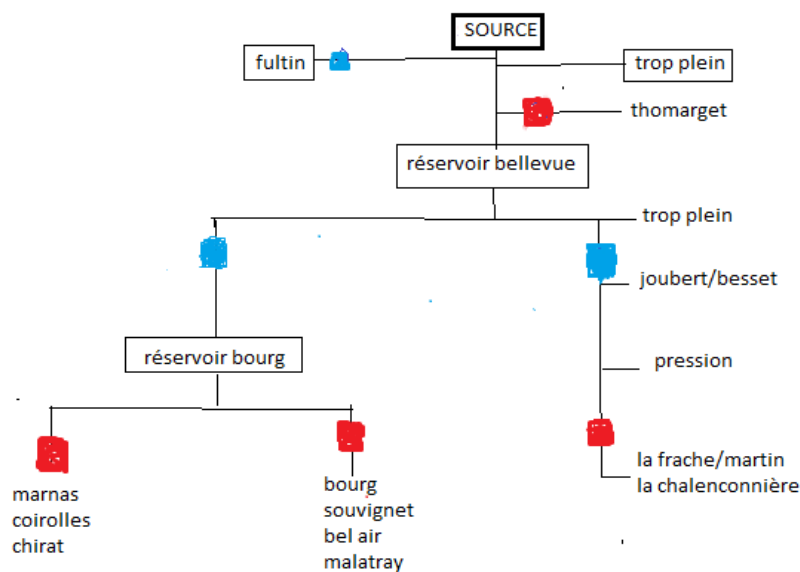
AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR AU DESSUS DU MUSEE – SAINT JULIEN MOLHESABATE

REPAS DES AINES 2019

Le repas est fixé au samedi 30 novembre 2019 à 12h30 en salle polyvalente avec traiteur ou repas italien confectionné par Walter Mazza – à finaliser.

TRAVAUX EN COURS

Suite diagnostic eau potable en cours, différents compteurs et purges ont été installés en rouge sur le plan ci-dessous (en bleu les compteurs existants)



Fin des travaux d'adduction d'eau potable à Thomarget, refus de participer aux travaux de M Curiot et M Chabanel (rez de chaussée) à Thomarget, de Mme Sauvage à Chapeyron et de M Malzieu au Moulin de Fontfreyde, suppléments budgétaires à prévoir pour la remise en état du chemin de Thomarget-Chapeyron-La Grange Haute et consolidation du mur de soutien de la propriété Malzieu à Thomarget avec deux traversées de route au lieu d'une prévue initialement.

Incident sur le réseau eau potable durant l'été 2019 aux lieudits La Frache – La Chalenconnière avec une baisse de débit voire une coupure d'eau, après recherches et travaux pour maintenir un minimum d'approvisionnement, le régulateur de pression défectueux (vers lieudit Picat) a été remplacé.

Raccordement de la cabane des chasseurs en été 2019

Travaux le bourg : mur en pierre maison des sœurs reconstruit avec toit terrasse et barrière, reste dalle à consolider avec chape d'étanchéité.

Etanchéité des chéneaux de la toiture de la maison des sœurs + maison du suc + mairie réalisée par l'entreprise Drevet - Dunières

Place en face de l'église : reprise des joints des pierres, arbres arrachés, sol décaissé, installation main courante neuve à protéger en hiver lors du déneigement, reste à installer de la terre végétale

Intervention de l'entreprise Desmarquet pour les cloches de l'Eglise qui sont en panne

Buses d'évacuation des eaux de pluie débouchées à La Frache

Reste à faire

Après discussion, les élus décident que les travaux d'assainissement du bourg (séparation eaux usées/eaux propres) seront reportés au printemps 2020 afin d'avoir le compte rendu final de l'étude centre bourg de la communauté de communes du Pays de Montfaucon (réunion prévue le 24-10-2019)

Enrobé à surélever pour permettre l'accessibilité à la salle polyvalente (à faire après travaux d'assainissement)

WC publics extérieurs à rénover

Porte église

Lavoir

Dossier en cours

Litige avec Monsieur Crouzet « Pont de Chirat » avec projet d'un courrier présenté au Conseil Municipal qui le valide avec premièrement une proposition amiable et deuxièmement une expropriation d'utilité publique

Chemin rural Les Sagnes-Coirolles: le commissaire enquêteur n'a pas jugé utile de créer une servitude car les parcelles sont accessibles (en traversant d'autres parcelles), un droit de passage est réclamé par Messieurs CLOT et POLLET. Avant de signer tout acte chez le notaire, Monsieur le Maire prendra soin de vérifier l'existence de ce droit de passage nécessitant un accord entre les habitants de Coirolles et des Sagnes sans aucune intervention de la Commune.

M BREAU le Fultin : une réunion est prévue en octobre entre M le Maire du Monestier, le Groupement Forestier, M Bréau, ...

QUESTIONS DIVERSES

Lignes fixes téléphones des 2 gites à supprimer, vérifier auprès de gites de France si le classement le permet

Opération « 1000 cafés » possibilité de dépôt de candidature pour créer ou préserver 1000 cafés multi-services dans 1000 communes de moins de 3500 habitants dont le café a fermé ou est menacé de fermeture, en privilégiant les communes qui n'ont plus aucun commerce. Le mail reçu en mairie sera transmis à l'ensemble des élus.

Eclairage public : rencontre avec l'entreprise Fraisse pour éclairage LED avec prises pour illuminations à prévoir

Biens de sections La Chalenconnière : demande de transfert des biens de sections au profit de la commune suite paiement des impôts fonciers par la Commune depuis plusieurs années.

Projet sur 2020 de canaliser le trop plein d'eau potable du réservoir au lieudit Bellevue avec bassin et espace pique-nique après acquisition du foncier

Possibilité de louer des décorations de Noël (se renseigner auprès de la commune de St Julien Vocance)

Voir Sophie Malzieu pour les arbres à planter (en face de l'Eglise et vers l'aire de camping-car)

Sictom : déplacement des écopoints La Frache inutilisés – attendre la présence de Marielle Pauchon, conseillère municipale pour traiter ce sujet

Devis remise en état pour 3^{ème} gite à demander pour budget 2020 et voir M FORTUNIER pour le mobilier lui appartenant à enlever

Bulletin municipal à élaborer, sera publié en janvier 2020

Raccordement fibre au printemps 2020

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23 H 15